

■ MACHÉ

QUALITÉ DE L'EAU. Des techniciens dans les marais et près des rivières



Des expertises de terrains vont avoir lieu sur un territoire regroupant 37 communes sur 780 m² (Photo d'archives).

La commune de Maché se trouve à mi-chemin de l'extrémité vendéenne de la rivière la Petite Boulogne et de la mer à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Elle est également au centre d'une zone allant des marais au nord de la rivière le Ligneron et du Jaunay, vers Venansault. Le secteur du bassin-versant Vie et Jaunay, en fait. C'est pourquoi la commune a fait suivre un communiqué concernant « les actions 2021-2026 pour la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ».

Le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) du territoire voit son contrat 2015-2019 avec la Région des Pays de la Loire arriver à son terme. Une nouvelle stratégie passe par

un bilan : « Dans le cadre de cette étude, les techniciens de DCI environnements et de Sépia conseils seront amenés à se déplacer sur l'ensemble du bassin-versant de la Vie et du Jaunay. Notamment sur les secteurs des marais, ainsi que le long des cours d'eau. Ces expertises de terrain interviendront à compter de la fin août et se poursuivront jusqu'à l'été 2020 », indique le communiqué.

Il est donc nécessaire de laisser passer ces techniciens dont la zone d'étude regroupe 37 communes sur 780 km².

■ Pour tous renseignements, contacter le 02 51 54 28 18 ou par messagerie marais.vlj@orange.fr/